

## Communiqué

*Pour diffusion immédiate*

### **Poursuite des travaux de contrôle du roseau commun au parc de l'île Lebel.**

Saint-Sulpice, le 2 juin 2023 –En 2021, le Comité ZIP des Seigneuries et ses partenaires entamaient un projet pilote de contrôle du roseau commun sur un peu plus du tiers de la colonie de 3,56 ha bordant le fleuve. À l'été 2022 les actions se sont poursuivies sur la partie pilote mais aussi, en deuxième partie, par le démarrage des fauches de la grande colonie d'une superficie de 2,34 ha. L'entreprise «Nature en mains» a réalisé les fauches et la récolte pour l'ensemble des travaux de 2021 et 2022.

La démarche vise à réaliser 3 fauches par saison pendant 3 ans pour ensuite réaliser une plantation d'espèces indigènes compétitrices là où les conditions le permettent. Les débris de la coupe initiale sont récoltés pour éviter la propagation par les graines ou par un enracinement des nœuds des tiges matures. Ces débris sont envoyés par conteneurs au site d'enfouissement et sont immédiatement recouverts. Pour l'ensemble de la colonie, ce sont 47 conteneurs de 40 verges cube qui ont été remplis de débris.

Les résultats de travaux réalisés sur de plus petites talles de l'île Lebel et du marais de Lavaltrie nous permettent d'anticiper un certain succès de contrôle surtout lorsque les colonies sont situées dans des cuvettes de faible élévation comme c'est le cas pour plus de 75% de la colonie. Au parc de l'île Lebel, le marais de la passerelle, autrefois envahi par deux colonies qui prenaient sans cesse de l'ampleur, ne compte pratiquement plus de tiges de roseau après le traitement par fauches répétées amorcé en 2015. Une vigilance et un entretien est toutefois de rigueur pour éviter un retour en force de la colonie.

Les travaux de fauches se poursuivent en 2023. Des activités de sensibilisation sur la problématique des espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) seront réalisées à partir de cet été. Les visiteurs de l'île Lebel pourront obtenir de l'information sur le projet et sur les bonnes pratiques de gestion des EVEE auprès de notre équipe lors des kiosques.

Ce projet ambitieux a pu se mettre en œuvre grâce à la collaboration de précieux partenaires: le ministère de la Forêt de la Faune et des Parcs, RécréoNature Repentigny, la ville de Repentigny, la MRC de l'Assomption et l'UQAM.

La partie pilote du projet a été rendu possible grâce à une contribution de plusieurs bailleurs de fonds : 1) de la ville de Repentigny par l'entremise de RécréoNature Repentigny, 2) de la Fondation de la Faune du Québec et du ministère de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques du Québec par le biais du Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes 3) de la MRC de L'Assomption.

La deuxième partie a été rendue possible grâce aux contributions : 1) du Programme Interaction communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026 et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec 2) le Fonds d'action Saint-Laurent (FASL), via son Programme maritime pour la biodiversité du Saint-Laurent en collaboration avec Avantage Saint-

Laurent, la nouvelle vision maritime du Gouvernement du Québec 3) de la ville de Repentigny par l'entremise de RécréoNature Repentigny et 4) de la MRC de L'Assomption.

-30-

Le Comité ZIP des Seigneuries est un organisme sans but lucratif dont la mission est de promouvoir et de soutenir, grâce à la concertation régionale, des actions visant la protection, la réhabilitation et la mise en valeur des ressources et des usages liés au fleuve Saint-Laurent, et ce, dans une perspective de développement durable.

Le **Fond d'action Saint-Laurent** est un organisme de bienfaisance voué au soutien financier de projets qui favorisent la conservation des écosystèmes et de la biodiversité du fleuve Saint-Laurent et de son golfe ainsi que le maintien et la mise en valeur de ses usages. <http://fondsdactionsaintlaurent.org/>

Le **Programme maritime pour la biodiversité du Saint-Laurent** du FASL est financé par le **Gouvernement du Québec** dans le cadre de la Stratégie maritime du Québec, et par des partenaires privés dont les **administrations portuaires de Montréal et de Québec**.



Ce projet a été rendu possible grâce à une contribution du Programme Interactions communautaires, lié au Plan d'action Saint-Laurent 2011-2026, et mis en œuvre par les gouvernements du Canada et du Québec.

Renseignements :

**Comité ZIP des Seigneuries**

Sophie Lemire, directrice générale

Tél. : 450 559-5933

Courriel : [dg@zipseigneuries.com](mailto:dg@zipseigneuries.com)

Site Web : [www.zipseigneuries.com](http://www.zipseigneuries.com)

